



COMMUNE DE BAGNOLS

Procès-verbal de la séance du conseil municipal **23 février 2023**

Date de convocation et d'affichage : 20 février 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15

Président : Jean-François FADY, maire

Membres présents à la séance :

Maire : Jean-François FADY

Adjointes et adjoints : Laurent GAY, Audrey BARON-GUTTY, Anne LEROUX

Conseillères municipales et conseillers municipaux : Bastien CARRON, Agnès FELLER, Catherine FORTUNE, Marine FLORIMOND, Julien GUTTY, Rodolphe LEBRAVE, Patrick LEGRAIN, Joëlle PERRELLE.

Membres absents excusés : Thierry TRONCY a donné pouvoir à Jean-François FADY, Richard BEGHIN a donné pouvoir à Patrick LEGRAIN, Éloïse VILLEMAGNE-GUILLARD a donné pouvoir à Anne LEROUX.

Absents :

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois février, à vingt heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la Commune de BAGNOLS, sous la Présidence de Monsieur Jean-François FADY, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h10.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Audrey BARON-GUTTY est désignée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 26 janvier 2023
- Délibérations prises par délégation et arrêtés
- Délibération pour l'achat de la parcelle boisée
- Délibération pour modifier le tarif de location de la salle des Deux Joseph pour les associations
- Délibération pour la participation aux frais de piscine avec le Sou des Écoles
- Informations des commissions
- Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 janvier 2023 a été transmis par e-mail à l'ensemble du conseil municipal. Il est validé.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION ET DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Arrêtés du maire :

Arrêté 2023-06 : opposition DP Gagnaire (réfection toit)

Arrêté 2023-07 : opposition PC Porte (refus tacite)

Arrêté 2023-08 : non-opposition DP Artheis (panneaux photovoltaïques)

Arrêté 2023-09 : arrêté d'interdiction de stationnement parking salle des Deux Joseph (brocante)

Arrêté 2023-10 : arrêté d'interdiction de stationnement parking sud mairie (conscrits)

Arrêté 2023-11 : arrêté de circulation centre village (conscrits)

Décisions prises par le maire par délégation : Néant

EXAMEN DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération 20230223-01 : Autorisation d'acquisition et de signature de l'acte de vente.

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, vu le courrier de CHAZAY Notaires reçu le 9 novembre 2022 informant la commune d'une vente boisée située sur la parcelle n° B 243 de la commune, vu les articles L 331-24 et suivants autorisant la commune à exercer son droit de préférence dans un délai de 2 mois à compter de la notification, vu le montant de l'acquisition de la parcelle fixée à 1010 €, vu la délibération n° 20221201-06 du 1^{er} décembre 2022 autorisant la commune à exercer son droit de préférence pour l'acquisition

d'une parcelle boisée, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à acquérir au nom de la Commune de Bagnols, la parcelle boisée référencée B 243 et à en signer l'acte de vente.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 20230223-02 : Modification du tarif de location de la salle des Deux-Joseph pour les associations.

Le règlement et les tarifs de location de la salle communale Les Deux-Joseph ont été définis par la délibération n°20211014-06 du 14 octobre 2021. Le règlement définit un tarif été et un tarif hiver afin de prendre en charge les frais de chauffage. Afin de simplifier la gestion des tarifs en fonction des périodes de l'année d'une part, et d'éviter de facturer aux locataires de la salle un service de chauffage alors les conditions climatiques ne l'imposent pas, d'autre part, Monsieur le Maire propose d'adopter un seul tarif pour les associations quelle que soit la période de l'année. Il rappelle que le règlement en vigueur impose de facturer un service de chauffage pendant la période hiver telle que définie dans le règlement même si celui-ci n'est pas en marche.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier le règlement en supprimant les tarifs hiver et été. Le tarif de location est désormais de 200 € pour les associations de Bagnols et de 300 € pour les associations « extérieures » et cela pendant toute l'année.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 20230223-03 : Participation aux frais de piscine avec le Sou des Écoles.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu la demande de participation d'un montant de 816,80 € formulée par le Sou des Écoles de Bagnols pour les frais de transport en commun des élèves pour se rendre à la piscine dans le cadre de l'activité prévue à l'école, le Maire demande au Conseil municipal d'accorder le versement de cette participation au Sou des Écoles. Cette dépense sera affectée au budget 2023 de la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité

INFORMATIONS DES COMMISSIONS

Point effectué par Jean-François FADY

- Contact d'étudiants de BTS « Aménagement paysager » de la MFR de Chessy pour un éventuel projet avec la commune
- Adhésion de la commune à la SACEM pour la diffusion publique de musique dans les bâtiments communaux
- Point de situation sur le projet d'aménagement du carrefour du Plan (rond-point)
- Retour sur le recensement : 96% de réponses (4 foyers n'ont pas répondu), le recensement s'est bien passé. Il a également permis de valider les numéros et les noms de rue, et de relever des incohérences.
- Mise en service de la borne IRVE sur le parking de la salle des Deux Joseph.

Point effectué par Audrey BARON-GUTTY

- Bulletin municipal 2023 en cours de finalisation pour distribution courant mars
- Restitution de l'étude diagnostic de l'église réalisée par le cabinet Archipat (subventionnées à 80% par des subventions de l'Etat de la région Auvergne-Rhône-Alpes) ; une réunion publique va être organisée pour présentation au public du projet de restauration de l'église.

Point effectué par Anne LEROUX

- Jeux extérieurs posés dans la cour de l'école (subventionnés à 50% par une subvention du Département)
- Recrutements en cours pour remplacements de l'ATSEM (congé maternité puis parental) et départ à la retraite d'un agent
- Début de réflexion sur l'aménagement de la cantine (réorganisation, mise aux normes)
- Contacts pour organiser une édition des Talents bagnolais 2023

Point effectué par Laurent GAY

- Mur démonté entre les 2 cours de l'école ; il reste à poser les barrières de sécurisation.
- Lavoir rue de la Pompe : une belle avancée grâce au travail des agents communaux et de la commission Fleurissement
- Signature d'un contrat avec Vitogaz dans le cadre de tarifs négociés par l'AMRF (association des maires ruraux de France) ; les habitants de la commune peuvent bénéficier de ces tarifs → se renseigner en mairie.
- Point avec le SAVA sur les travaux à venir : séparatif eaux usées/eaux pluviales du Bourg et rénovation du réseau au Plan
- Formation habilitation électrique pour Vincent POYET et Pierre PAULET

QUESTIONS DIVERSES

- Prochaine séance du conseil municipal : jeudi 23 mars 2023 à 19h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Audrey BARON-GUTTY

Secrétaire de séance

Jean-François FADY

Maire